



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRETE PREFECTORAL n° 2026 - 1512 du 17 septembre 2026

Le Préfet du Cantal,

Officier de l'ordre national du Mérite

Objet : liste des personnes habilitées à assister, sur sa demande, un salarié à un entretien préalable dans le cadre de la procédure de licenciement ou de rupture conventionnelle.

Le Préfet,

VU les articles L.1232-2, L.1232-4, L.1232-7 à L.1232-14, D.1232-5 et D.1232-6 du code du travail ;

VU l'article L.1237-12 du code du travail ;

VU les articles L1233-11 à L1233-13 du Code du Travail ;

VU les propositions de la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités et de la protection des populations du Cantal ;

VU l'article D.1232-4 du code du travail et après consultation des organisations syndicales représentatives au niveau national siégeant à la Commission nationale de la négociation collective de l'emploi et de la formation professionnelle ;

VU l'arrêté N°2023-1565 du 02 octobre 2023 arrêtant la liste des conseillers du salarié pour la période du 02 octobre 2023 au 01 octobre 2026.

Considérant le processus de renouvellement des listes de conseillers du salarié mis en œuvre au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes, à la demande des organisations syndicales ;

ARRETE

Article 1 : La liste des personnes habilitées à venir assister, sur sa demande, un salarié lors de l'entretien préalable dans le cadre de la procédure de licenciement ou de rupture conventionnelle, dans les entreprises démunies d'institutions représentatives du personnel, est composée comme suit en annexe 1.

Article 2 : La durée de leur mandat est fixée à trois ans et prendra effet le 2 octobre 2026.

Article 3 : Leur mission permanente s'exerce à titre gratuit, exclusivement dans le département du Cantal et ouvre droit au remboursement des frais qu'elle occasionne dans ce département dans les limites prévues par la réglementation.

Article 4 : Les conseillers sollicités ne peuvent subordonner leur accord, pour l'assistance d'un salarié, à une quelconque adhésion syndicale de ce dernier.

Article 5 : La liste prévue à l'article 1 est tenue à la disposition des salariés concernés dans chaque section d'inspection du travail et dans chaque mairie du département.

Article 6 : Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté N°2023 – 1565 du 02 octobre 2023

Article 7 : Le présent arrêté peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de sa parution, par la voie du recours gracieux auprès du signataire ou par la voie d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Aurillac qui peut être saisi par la voie de l'application « Télérecours Citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

Article 8 : Le présent arrêté prendra effet le 2 octobre 2026.

Article 9 : Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Cantal, Madame la Directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités et de la protection des populations du Cantal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

A Aurillac, le 17 septembre 2026

Le Préfet,

SIGNE

**Annexe 1 : liste des Conseillers du salarié, actualisée à la date du 2 octobre 2026 DDETSPP
du Cantal**

Pour le Syndicat CFDT :

Nom/Prénom	Commune	Numéro téléphone	Adresse mail	Profession/branche professionnelle
GUEGAN Antoine	15700 Pleaux	06 42 37 91 00	a.guegancfdt@gmail.com	Secteur Social
KOCH David	15130 Labrousse	07 60 91 60 77	koch76@hotmail.fr	Industrie

Pour le Syndicat CFE-CGC :

Nom/Prénom	Commune	Numéro téléphone	Adresse mail	Profession/branche professionnelle
PEYRONNET André	15130 Arpajon sur Cère	06 23 04 22 92	ded.peyronnet@orange.fr	Retraité

Pour le Syndicat CFTC :

Nom/Prénom	Commune	Numéro téléphone	Adresse mail	Profession/branche professionnelle
NGUYEN Christopher	15400 Trizac	06 72 07 20 48	christopher.nguyen- phu@wanadoo.fr	Retraité

Pour le Syndicat CGT :

Nom/Prénom	Commune	Numéro téléphone	Adresse mail	Profession/branche professionnelle
BOS Jean-Marc	15130 Vézac	06 22 15 07 48	nicole.boscdu15@hotmail.fr	Retraité
ESCUDIE Natacha	15250 Teissières de Cornet	06 98 20 83 70	natescu@hotmail.fr	Transport
BERSET DE VAUFLEURY Rémi	15600 Rouziers	06 08 64 31 01	loulou77500.rb@gmail.com	Chauffeur
COMBELLE Mickael	15250 Teissières de Cornet	06 99 51 98 48		Chauffeur
GUTJAHR Bernard	15260 Neuvéglise sur Truyère	06 82 16 58 60	bernard.gutjahr@wanadoo.fr	Retraité

**Direction Départementale de
l'emploi, du Travail
des solidarités et de la
Protection des Populations**

LESPINAT Jean	15130 Giou de Mamou	06 40 16 34 71	jean.lespinat@gmail.com	Chauffeur Poids Lourds
NOUGEIN Christophe	15000 Aurillac	06 86 73 48 57	ch.nougein@laposte.net	Industrie
SERVANS Aurélien	15150 Saint Victor	06 98 77 33 69	cgtsopa15@gmail.com	Chauffeur
TURINA Christelle	15000 Aurillac	06 72 48 94 08	turina.christelle15@gmail.com	Secteur Médico-social
VERDIER Sandrine	15430 Paulhac	06 61 83 54 92	verdiersandie15@yahoo.fr	Secteur Médico-social

Pour le Syndicat FO :

Nom/Prénom	Commune	Numéro téléphone	Adresse mail	Profession/branche professionnelle
CABADY COUDERC Elisabeth	15130 Ytrac	06 81 90 84 24	eliscab@yahoo.com	Personnel administratif
DAGIRAL Frédéric	15250 Jussac	07 86 63 27 66	f.dagiral@gmail.com	Organisme de Sécurité Sociale
DEBLADIS Murielle	15220 Saint Mamet la Salvetat	06 33 21 40 79	murielle.debladis@gmail.com	Industrie
JURVILLIER Yann	19110 Bort les Orgues	06 82 22 96 72	yann.jur@gmail.com	Industrie
MISTRAL Cyril	15300 Murat	06 71 14 21 42	cyril.fofpt15@gmail.com	Fonction publique
SAOUDI Mohamed	15000 Aurillac	06 27 19 22 42	saoudi.mohamed@gmail.com	Organisme de Sécurité Sociale
TOMCZAK BENARD Mickael	15220 Le Rouget-Pers	06 10 68 43 36	mickael.tomczak-benard@outlook.fr	Industrie

Pour le Syndicat UNSA :

Nom/Prénom	Commune	Numéro téléphone	Adresse mail	Profession/branche professionnelle
COUBETERGUES Thibaut	15000 Aurillac	06 89 29 02 04	thibautcoubetergues@orange.fr	Industrie
FRESCAL Jean-Michel	15130 Ytrac	06 85 07 56 46	patawek.lafresc@gmail.com	Fonction Publique
GRANOUILAC Geoffrey	15250 Marmanhac	06 47 60 05 37	granouillac15250@gmail.com	Agent de Sécurité
OUAHHABI Abdeltif	15000 Aurillac	06 48 73 46 12	abdeltif.ouahhabi@unsa.org	Fonction Publique